

Universalisation:

La France remercie le Japon de sa présentation très instructive, ainsi que pour l'ensemble du travail qu'il a réalisé.

Nous considérons en effet que l'universalisation est au coeur de l'efficacité et de l'impact de la Convention sur les armes à sous-munitions.

Présente à Vientiane, la France avait déjà lancé un appel à l'universalisation, soulignant l'impératif que constituait la promotion de ce nouvel instrument du droit international humanitaire, dont l'objectif premier est d'avoir un effet concret sur le terrain en interdisant les armes à sous-munitions, en permettant le déminage et en assistant les victimes.

Depuis, la France a continué à mobiliser l'ensemble de son appareil diplomatique, comme elle l'avait déjà fait, afin sensibiliser ses interlocuteurs non parties à la Convention d'Oslo, faisant oeuvre de pédagogie et de plaidoyer, en particulier vis à vis des Etats francophones, et notamment en partenariat avec l'ONG handicap international. La réduction des dommages humanitaires inacceptables de ces armes passe ainsi par une adhésion toujours plus grandes aux objectifs et à la lettre de cette convention, que chaque Etat partie doit ainsi promouvoir.

57 Etats sont présents aujourd'hui comme Etats parties. Nous espérons être encore plus nombreux à Beyrouth en septembre prochain, et invitons tous les Etats non-parties à la Convention d'Oslo à considérer sérieusement leur adhésion.

A ce titre, au sujet de la ratification prochaine de l'Italie, nous souhaitons la France souhaite faire la déclaration suivante:

Nous nous félicitons de l'annonce de la ratification de la Convention sur les armes à sous-munitions par l'Italie. Nous saluons ce geste politique de notre partenaire européen dont nous mesurons pleinement la portée. La France estime que cette signature renforce la Convention, lui donnant une plus grande dynamique, à travers le rejet de ces armes causant des dommages humanitaires inacceptables. Nous sommes heureux d'accueillir prochainement un nouvel Etat partie à la Convention, et souhaitons saisir cette occasion pour renouveler notre appel aux Etats non-parties à considérer sérieusement leur propre adhésion, afin de pouvoir être présent à Beyrouth comme Etat partie.